

**SOUSSION DE HAÏKUS EN FRANÇAIS  
DANS  
HAIKU CANADA REVIEW**

## **RÈGLES DE PARTICIPATION**

### **1. Présentation des haïkus ou des senryûs :**

- a. Police de caractères : Times Roman ou Arial, 12 points;
- b. Aucune lettre majuscule au début des vers, sauf pour les noms propres;
- c. Pas de signes de ponctuation : tiret, virgule, deux-points, point-virgule, final, etc;
- d. Le tiret cadratin est rarement retenu  
(à titre informatif : touches Ctrl + Alt + (« moins » sur le clavier numérique);
- e. Écrire à interligne simple :
  - i. Séparation claire entre chacun des haïkus/senryûs
- f. Alignement à la marge de gauche.

### **2. Haïkus et senryûs systématiquement refusés :**

- a. Non-respect du thème;
- b. Non-respect des dates limites;
- c. Non-respect de la personne : propos haineux, motifs sexistes, etc.
- d. Les bulletins qui ne respectent pas le maximum de trois haïkus et/ou senryûs :
  - i. Dans un tel cas, le bulletin de participation n'est pas retenu.
  - ii. Aucun accusé de réception n'est envoyé.
- e. Tous les haïkus avec un titre;
- f. Tous les textes en fichier joint;
- g. Tous les textes qui ne sont pas des haïkus ou des senryûs (accompagnés d'un dessin ou d'une photo, haïsha, tanka, haïbun, etc.)

### **3. Le bulletin de participation :**

- a. Bulletin de participation = votre message courriel.
- b. Identification complète obligatoire : vos prénom et nom
  - i. Vous pouvez utiliser un pseudonyme (pour la publication), mais sur le bulletin de participation, nous devons retrouver votre vrai nom.
  - ii. Si vous utilisez un pseudonyme, il faut mentionner que c'est sous ce nom que vous souhaitez voir votre haïku identifié, s'il est retenu.
- c. Faire un seul envoi avec tous les haïkus;
- d. Faire un envoi individuel plutôt que collectif (deux personnes et plus).

## **SÉLECTION**

### **4. Sélection finale :**

- a. Aucune personne n'est assurée d'avoir un haïku de sélectionné;
- b. Procédures de sélection :
  - i. Sans connaître les noms des auteurs ou autrices;

- ii. Un numéro est donné à chaque haïku;
- iii. Le choix est fait après la troisième lecture;
- iv. Le choix est sans appel et sans explications à fournir
- c. Entre 20 et 30 haïkus de retenus ;
- d. Jamais deux haïkus de retenus pour une même personne.

## COMMUNICATIONS DU RESPONSABLE

### 5. Communication :

- a. Un accusé de réception est envoyé à toutes les personnes qui font parvenir un bulletin de participation.
- b. L'avis de publication no 1 est envoyé seulement aux personnes dont un haïku a été retenu :
  - i. Environ deux semaines après la date limite (août ou décembre);
- c. Un avis de publication no 2 est envoyé après la publication de *Haiku Canada Review (HCR)* :
  - i. Aux membres et non-membres de *Haiku Canada (HC)* ;
  - ii. Le haïku choisi sera identifié.
- d. Aucun message ne sera envoyé aux personnes dont le haïku n'a pas été choisi :
  - i. Raison : le grand nombre de bulletins de participation reçus.

## DATES POUR LES SOUMISSIONS

### 6. La revue anglophone *Haiku Canada Review* :

- a. Publications : deux fois par année (en février et en octobre)

### 7. Les dates à retenir :

- a. Pour les membres en règle de *Haiku Canada* :
  - i. Elles sont indiquées dans la revue (le 31 août ou le 31 décembre).
  - ii. La période de participation débute dès la réception de la *HCR*, car le thème est déjà annoncé dans la revue.
- b. Pour les non-membres de *Haiku Canada* :
  - i. La période de participation est limitée dans le temps :
  - ii. *HCR* de février : entre le 1 novembre et 20 décembre.
  - iii. *HCR* d'octobre : entre le 15 mars et 20 août

***Claude Rodrigue***

Co-éditeur de *Haiku Canada Review*,  
Section francophone

(Mise à jour : janvier 2020)